

La Facturation Individuelle Directe des Etablissements de Santé (FIDES)

Le 1er janvier 2013 est la date retenue par le ministère pour la généralisation de la facturation individuelle des EPS et ESPIC. Le véritable enjeu de cette réforme consiste à optimiser les processus de facturation au travers de la gestion des rejets, à recueillir les données médico-administratives et étudier les impacts sur l'organisation des services. Les établissements seront également confrontés aux problématiques de contrôle et de pilotage financier subséquents à la mise en place de la facturation au fil de l'eau.

Le jeudi 22 mars 2012
Au **SiiH**^{59/62} – Salle de la Lys

De 9h à 16h



Conseil,
expertise, animation



Assistance aux
applications métier



Infrastructure,
hébergement

Programme :

- Contexte et objectifs du projet
- Macro-planning de l'expérimentation
- Principe de facturation en FIDES
- Principes financiers et comptables
- Fonctionnement du dispositif
- Présentation des différentes instances CCL GCL
- Réingénierie du processus du parcours du patient dans l'hôpital
- Optimisation du taux de rejet des factures hospitalières

- Table ronde – Groupe de travail inter-établissement :
Comment aborder la FIDES dans votre établissement ?
Moyens et dispositifs à mettre en place pour mieux appréhender les changements engendrés par la réforme.
Repérer les facteurs clés de succès.

Public :

Responsable du bureau des entrées – Responsable Financier - DIM

Tarif :

- Adhérents SiiH : 306€ nets
- Non adhérents : 336€ HT

Inscription